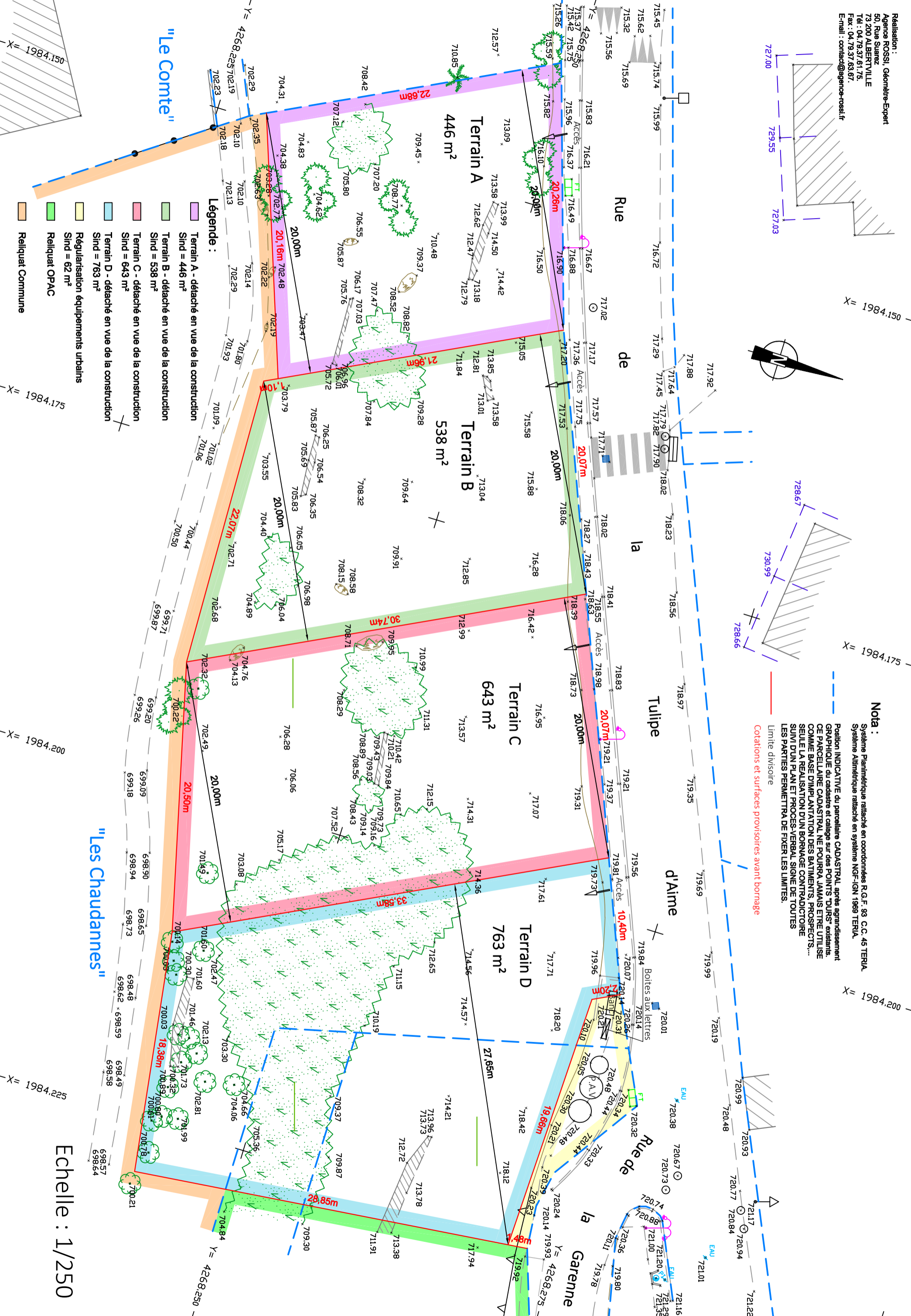


Nota :
 Système Planimétrique rattaché en coordonnées R.G.F. 93 C.C. 45 TERIA.
 Système Altimétrique rattaché en système NGF-IGN 1989 TERIA.
 Position INDICATIVE du parcelaire CADASTRAL après agrandissement GRAPHIQUE du cadastre et calage sur des POINTS "DURS" existants. CE PARCELIER CADASTRAL NE POURRA JAMAIS ETRE UTILISE COMME BASE D'IMPLANTATION DES BATIMENTS, "PROSPECTS",... SEULE LA REALISATION D'UN BORNAGE CONTRADICTOIRE SUIVI D'UN PLAN ET PROCES-VERBAL SIGNE DE TOUTES LES PARTIES PERMETTRA DE FIXER LES LIMITES.

--- Limite divisoire
 --- Cotation et surfaces provisoires avant bornage



"Le Comte"

"Les Chaudannes"

Echelle : 1/250

Légende :

- Terrain A - détaché en vue de la construction
Sind = 446 m²
- Terrain B - détaché en vue de la construction
Sind = 538 m²
- Terrain C - détaché en vue de la construction
Sind = 643 m²
- Terrain D - détaché en vue de la construction
Sind = 763 m²
- Régularisation équipements urbains
Sind = 62 m²
- Reliquat OPAC
- Reliquat Commune